Dr Roman Tourolle
Chirurgien - Dentiste

18 bis route de Dijon 21121 Ahuy
Clinique Bénigne Joly 21240 Talant
03 80 23 89 88
dr.romantourolle@gmail.com

INFORMATION CHIRURGIE DE DESINCLUSION

Toutes les dents peuvent être bloquées (incluses) et ne pas faire spontanément leur éruption. Hormis les dents de sagesse, il s'agit le plus souvent des canines. L'indication de désinclusion est d'ordre orthodontique et le traitement associe un dégagement chirurgical de la couronne de la dent incluse et la mise en place d'un système de traction.

L'intervention peut s'effectuer sous anesthésie locale ou sous anesthésie générale , en fonction du caractère invasif de l'acte (nombre de dents incluses, profondeur d'inclusion, situation anormale ...) et/ou du statut médical du patient (pathologie médicale, coopération, état psychologique, âge du patient...) Les suites opératoires normales sont : douleur, gêne masticatoire, œdème (gonflement des joues, ainsi qu'un petit saignement de quelques heures. Tout acte chirurgical, même bien mené, comporte des risques de complications, qui doivent cependant être relativisés au regard des bénéfices attendus :

• Impossibilité de collage du dispositif de collage orthodontique,
• Lésion de la dent ou d'une dent voisine,
• Hématome et saignement persistant,
• Cellulite: inflammation ou infection des tissus mous de la face ou de la bouche,
• Perte ou diminution de la sensibilité de la lèvre ou de la langue, le plus souvent transitoire (quelques semaines à quelques mois), et exceptionnellement définitive.
• Décollement du dispositif de traction orthodontique,
• Section de la ligature,
• Dent ankylosée (soudée à l'os).

Le pronostic de la mise en place chirurgico-orthodontique des dents incluses est bon. Il est fonction de l'âge et de la profondeur d'inclusion. En cas d'échec, la dent est généralement extraite et il faudra envisager une autre solution thérapeutique